



COMITE TERRITORIAL AUDE PYRENEES-ORIENTALES de BASKET-BALL

Siège : Maison des sports – Bureau 303-304 Rue Duguay Trouin 66000 PERPIGNAN - 09.52.63.47.85

Antenne : Maison des Sports – Rue Camille St Saëns 11000 CARCASSONNE

BUREAU du 25 octobre 2020

PV N° 03/2020-21

Les membres du Bureau du Comité Territorial AUDE/PYRENEES-ORIENTALES de Basketball se sont réunis exceptionnellement en Visio conférence ce dimanche 25 octobre à 18h00 sur convocation du Président.

MEMBRES PRESENTS :

Marie-Esther FITA, Véronique JORDAN, Bruno MARITON, Georges NAVARRO, Sabrina QUEVEDO-JOUE, Marc REBOUL, Kenneth STRANGE.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Natacha PAUTE

INVITE PRESENT : Gérard AVAL

PRESIDENT

Bruno MARITON

Début réunion : 18H Visio conférence Starleaf

La présence du tiers au moins des membres du bureau est nécessaire pour la validité des délibérations,

Le quorum est atteint, le Bureau peut valablement délibérer.

Suite aux annonces gouvernementales, Vendredi 23 octobre Bruno Mariton s'est rendu à Toulouse et un communiqué de la Ligue Occitanie été diffusé pour les championnats Régionaux U20M et Séniors pour les 6 semaines à venir.

Après discussions le bureau décide le communiqué suivant :

COMMUNIQUE COMITE 1166

Le Premier Ministre a annoncé, un **renforcement des mesures sanitaires dans le département des Pyrénées-Orientales à compter du samedi 24 octobre 2020** mais pas pour le département de l'Aude. Des arrêtés préfectoraux sont venus parfois compléter les mesures nationales.

- **Pour les championnats Séniors Territoriaux masculins et féminins :**

Dans un objectif d'harmonisation, vu que les dates de fin des championnats sont autour de fin mars/avril, cela laisse de la marge pour les finir et organiser les finales. En conséquence, le Bureau décide : **Le gel des championnats séniors masculins et féminins pour les 2 territoires Aude et PO pour une durée de 6 semaines : du 24 octobre 2020 au 06 décembre 2020.**

La reprise des championnats Séniors territoriaux démarrera à partir du 4 janvier 2021 afin de permettre aux équipes de reprendre des entraînements normaux et de se préparer en décembre.

Adopté à l'unanimité

- **Pour le championnat U20M MED :**

En entente avec les Comité du Gard et de l'Hérault (gestion par ce Comité), il devait démarrer en novembre ; il est également **gelé pour les 6 prochaines semaines**. Nous verrons avec les autres Comités si la reprise se fera après le 6 décembre ou en janvier.

Adopté à l'unanimité

- **Pour les championnats des équipes mineurs, U9 à U18, 5X5 et 3X3 :**

Ils continuent à se dérouler normalement. Afin de respecter les directives gouvernementales notamment en zone rouge, avec l'interdiction des majeurs dans les établissements recevant du public (ERP), pour les PO uniquement, seuls seront autorisés à entrer dans les salles : **Le président de chaque club, les joueurs (es) mineurs, le coach, l'aide coach, les OTM, les arbitres et le référent COVID du club recevant.**

Adopté à l'unanimité

- La Commission Sportive se réserve le droit de modifier les formules des championnats, en cohérence avec les championnats de la ligue Occitanie. Nos championnats et leurs finales risquent d'être prolongés au-delà des dates prévues initialement.
- Les plateaux Loisirs sont arrêtés durant les 6 semaines. Reprise après le 6 décembre.
- Le Bureau étudie la possibilité d'une permanence téléphonique Covid pendant les WE, afin de répondre aux éventuelles situations lors des rencontres pendant les week-ends des 6 semaines.
- **Si les clubs ont connaissance d'arrêtés municipaux particuliers, ne permettant pas la pratique dans leur salle, merci d'alerter le Comité et la Commission Sportive au plus vite**

La séance est levée à 19H30

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension en cette période difficile pour notre sport. Restons unis, prudents et retrouvons-nous sur les terrains en toute sécurité !

Le Président, Bruno MARITON

